



heures supplémentaires non payées en fin de contrat

Par **thsayo**, le **26/02/2024** à **12:04**

Bonjour. Je tente vainement de connaître mes droits vis à vis de ma situation. Je suis rentré dans les établissements EDEFS35 situé a chantepie en septembre 2019 dans le cadre d'un CUI. Puis un contrat a l'issue a 70% qui s'est transformé en temps plein juqu'au 31 décembre 2023. Pas de renouvellement a suivre donc fin de contrat. Suite a cela j'ai reçu mes documents pour pole emploi accompagné d'un certificat de travail. Pas de solde tout compte pas de prime de précarité a10% et par dessus cela un non paiement de plus de 100heures supplémentaires. Est ce moi qui suis dans l'erreur...? Merci pour votre réponse

Ps. S'il y a un recours pouvez vous m'en dire plus

Par **math64**, le **27/02/2024** à **04:05**

Bonjour,

Avant toute chose, il a répondu quoi l'employeur quand vous lui avez signalé ?